



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 5 400 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

[www.fdsea12.fr](http://www.fdsea12.fr)  
[www.facebook.com/FDSEA12](https://www.facebook.com/FDSEA12)  
[www.twitter.com/FDSEA12](https://www.twitter.com/FDSEA12)



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

[ja12.fr](http://ja12.fr)  
[twitter.com/JAveyron](https://twitter.com/JAveyron)  
[facebook.com/ja.aveyron](https://facebook.com/ja.aveyron)

## Invitation presse

Mardi 9 février 2021

### Loi Alimentation

# La grande distribution doit respecter la loi

**1 200 fermes laitières en 2015, 800 aujourd'hui. C'est une hémorragie. 800 éleveurs ont arrêté de traire des vaches, et si l'on compte les emplois induits par l'activité laitière, cela ce chiffre à 6 000 emplois perdus. Pourquoi ces arrêts ?**

Etre éleveur, c'est une présence tous les jours de l'année, tous les dimanches et tous les jours fériés. Au regard du temps passé, cette astreinte n'est pas assez rémunérée pour conserver les producteurs et pouvoir recruter des salariés.

Depuis fin 2018, la loi Alimentation impose que les produits agricoles soient payés en prenant en compte leur coût de production, dont une rémunération digne de l'éleveur. Aujourd'hui, les acheteurs ne respectent pas cette loi et nous sommes allés manifester notre mécontentement en janvier à l'occasion d'actions syndicales partout en France. Quelques jours plus tard, nous apprenions que des premières hausses avaient été acceptées, mais seulement pour les laits de grande marque. Pour opérer un juste retour aux éleveurs, c'est sur tous les produits laitiers qu'il faut que les distributeurs consentent à faire revenir de la valeur.

Il y a 18 mois, nous avons contrôlé les prix du lait dans plusieurs grandes surfaces aveyronnaises. **Cette semaine, nous entamons une série de visites pour voir comment les prix ont-ils évolué et pour continuer à rappeler aux responsables de ces enseignes qu'ils ont une loi à respecter. Pour suivre ces actions, nous vous donnons rendez-vous :**

**Mercredi 10 février**

**11h**

**Devant le centre commercial Super U,  
A Onet-le-Château**

#### Contacts presse :

Claude Falip, président de la Section bovins lait de la FDSEA de l'Aveyron :  
06 81 77 64 94

Romain Délérès, Président des Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron : 06 26 28 22 47  
Céline Carayol, chargée de relations médias : 06 70 58 62 00